Le spectacle vivant

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Appréhender les dispositifs et le processus de la relation entre la création artistique et les spectateurs, par discipline et sur tous les aspects : esthétiques, économiques sociaux et politiques, notamment publiques, principalement en France mais avec des comparaisons internationales.

L'objectif principal est de donner à l'étudiant une vision panoramique du spectacle vivant et de l'ensemble des acteurs.

La politique de labellisation de l'Etat. Les établissements publics (Centre nationaux de la musique, du théâtre, de la danse, des arts de la rue, des arts du cirque). L'importance des organismes et structures professionnelles. Le rôle des sociétés civiles gestionnaires des droits d'auteurs et des droits dérivés.

Compétence à acquérir :

Le cours présente le monde du spectacle vivant en France avec ses réseaux, ses méthodes et ses usages. Il s'agit d'en aborder toutes les composantes : théâtre, musique, danses, arts de la rue, productions dans le cadre de structures publiques ou privées.

L'objectif est de donner à l'étudiant une vision panoramique du spectacle vivant et au-delà de le préparer à y entrer professionnellement.

Il s'agit d'analyser et comprendre son environnement pour élaborer un projet dans le champ du spectacle vivant, acquérir une vision globale du milieu, devenir opérationnel rapidement et savoir mettre en application ce qu'on a appris...

Bibliographie, lectures recommandées :

Le guide du CNT, L'Officiel de la musique – IRMA, la lettre du CAGEC ou de Juris Association (abonnement), l'annuaire de l'ADMICAL (pour le mécénat).
Les publications & colloques des organismes suivants : ONDA, HORS LES MURS, CND, IRMA, SACD, SACEM… ainsi que les sites internet correspondants.
Les lettres d'information du Ministère de la Culture
Revue « La Scène » (en kiosque), « La lettre du spectacle » (abonnement)